

STATUE REPRESENTANT JUNON

ROMAIN, IER SIÈCLE AP. J.-C.
BRONZE

HAUTEUR : 56 CM.

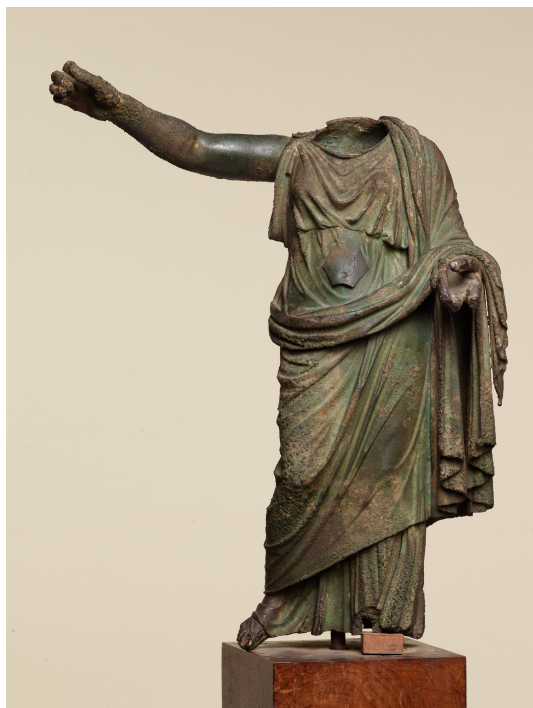
LARGEUR : 46 CM.

PROFONDEUR : 24 CM.

PROVENANCE :

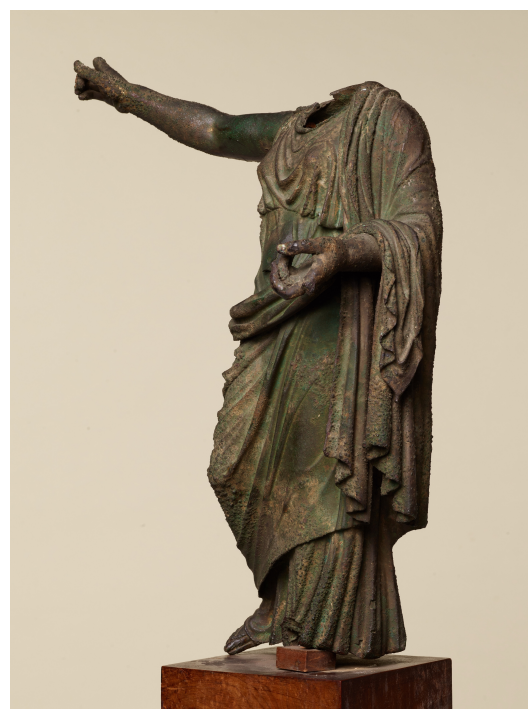
*ANCIENNE COLLECTION PRIVÉE
FRANÇAISE DEPUIS LES ANNEES 1940-
1950.*

*PUIS ANCIENNE COLLECTION PRIVÉE
PARISIENNE DE M. G. L. DEPUIS 1990.*



Notre splendide sculpture en bronze représente la déesse Junon, figure majeure du panthéon romain, vénérée comme reine des dieux et protectrice de la cité. Datée du I^{er} siècle après J.-C., elle incarne l'apogée de l'art romain et s'inscrit dans la tradition de la grande statuaire romaine d'époque impériale, héritière à la fois de l'art grec classique et des valeurs religieuses propres à Rome.

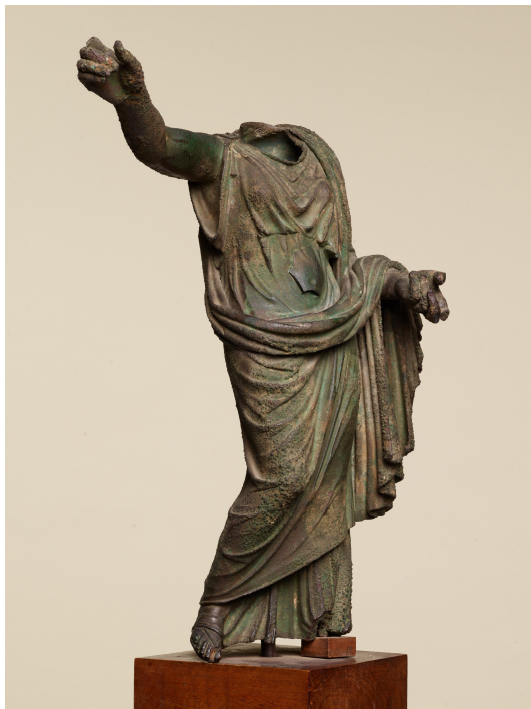
La déesse est figurée debout, légèrement déhanchée selon un équilibre subtil qui rompt avec la stricte frontalité. Le poids du corps semble porté principalement sur une jambe, tandis que la position de l'autre, plus libre, crée un léger déplacement des hanches, conférant à la figure une impression de stabilité vivante et mesurée. Cette attitude, héritée de la statuaire grecque classique, est fréquemment adoptée dans l'art romain pour exprimer dignité et autorité ; comme c'est le cas ici avec cette pose très mesurée, presque solennelle.



Le corps est enveloppé dans un drapé ample et complexe, composé d'une tunique longue appelé *stola*, recouverte d'un manteau épais à la mode grecque, une *palla*, rejeté sur l'épaule



et ramené autour de la taille. La *stola*, vêtement traditionnel féminin en laine, se porte serrée à la taille et présente généralement des manches longues, ce qui n'est pas le cas ici. La *palla* quant à elle, se présente comme un grand châle quadrangulaire qui est librement drapé et n'est pas attaché. Le traitement du drapé constitue l'un des éléments stylistiques les plus remarquables de l'œuvre.



Les plis sont organisés selon une structure claire et hiérarchisée : de larges nappes verticales alternent avec des plis plus fins et profondément incisés, créant un rythme visuel maîtrisé, ainsi qu'un jeu d'ombre et de lumière subtil. Cette organisation du drapé trouve des parallèles dans les statues grecques de la fin de l'époque classique, notamment dans les figures divines vêtues, où le tissu joue un rôle structurant plutôt qu'ornemental. Toutefois, la densité et l'épaisseur des étoffes traduisent une esthétique plus romaine, privilégiant la monumentalité et la solennité à la légèreté idéalisée des modèles grecs. Ici, le traitement du textile révèle une maîtrise remarquable du volume : les tissus semblent à la fois lourds et souples, épousant les formes du corps sans

jamais les exposer directement. Ce choix stylistique correspond bien à la représentation de Junon, divinité souveraine et protectrice, dont l'iconographie insiste traditionnellement sur la dignité et la retenue. À l'avant, le drapé s'organise en plis diagonaux et verticaux qui convergent vers la ceinture, soulignant la structure du torse et la verticalité de la figure. On reconnaît donc aisément la *stola*, attachée aux épaules par des fibules, et dont le tissu forme un rabat au niveau de la poitrine, la ceinture était placée en-dessous de celle-ci. Le vêtement retombe assez bas au niveau des pieds, dont seul le droit est conservé. Il est chaussé d'une délicate sandale dont les lanières de cuir partent de chaque côté du pied pour se rejoindre entre deux orteils. Les larges plis de la *palla* sont bien différenciés par leur stricte verticalité, et l'épaisseur est visuellement différente de la tunique.



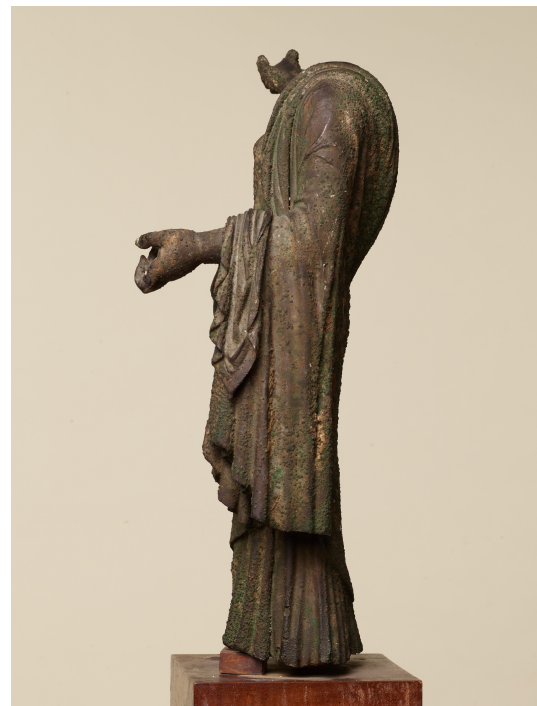
Le drapé couvre l'épaule gauche, passe à l'arrière de notre déesse, remonte au niveau de la hanche droite, et vient couvrir le bas du corps de la figure avant de se poser sur l'avant-bras gauche et de retomber de part et d'autre. Les bras participent fortement à la dynamique de la composition. L'un est levé et

tendu vers l'avant, dans un geste de majesté, tandis que l'autre, abaissé et plié, devait tenir un attribut aujourd'hui disparu – peut-être un sceptre, symbole de son autorité divine, ou encore une patère. Les mains, dont les deux index sont manquants, présentent un modelé ferme et sobre, privilégiant l'expressivité du geste à l'ornementation. À l'arrière, le manteau retombe en larges nappes continues, accentuant la monumentalité de la silhouette. Ce contraste entre la complexité du drapé frontal et la fluidité de l'arrière témoigne d'une conception pleinement tridimensionnelle de la sculpture, destinée à être observée sous plusieurs angles. Enfin, l'articulation des bras et des jambes témoigne d'une maîtrise technique remarquable, permettant à la sculpture de dégager une impression de mouvement et de vie.



De grande taille, cette œuvre magistrale illustre la majesté et la puissance de la reine des dieux, souvent associée au mariage et à la protection des femmes. En effet, dans la mythologie romaine, Junon occupe une place centrale. Épouse de Jupiter et membre de la triade capitoline aux côtés de Jupiter et de Minerve, elle incarne l'autorité féminine suprême. Protectrice du mariage légitime, de

la fécondité et des femmes, elle veille également sur la communauté civique et la prospérité de l'État romain. Assimilée à la déesse grecque Héra, Junon conserve toutefois une identité spécifiquement romaine, étroitement liée à la notion de *matrona* et à la continuité de la lignée. Elle préside aux grandes étapes de la vie féminine, de la naissance à l'union matrimoniale, et est invoquée autant lors des cérémonies publiques que dans la sphère privée.



La rareté des bronzes antiques de grande taille confère à cette sculpture une importance toute particulière. Dans l'Antiquité, le bronze était un matériau précieux, fréquemment récupéré et refondu, notamment à partir de la fin de l'Empire romain. De ce fait, seules quelques grandes statues en bronze ont traversé les siècles. Réalisée selon la technique complexe de la fonte à la cire perdue, cette œuvre illustre le haut niveau de savoir-faire atteint par les ateliers romains, capables de produire des sculptures de grande taille, à la fois solides, élégantes et expressives. La fonte du bronze à la cire perdue, héritée des techniques grecques, consistait à créer d'abord un modèle en cire, souvent très détaillé, parfois

réalisé autour d'une âme en argile pour les grandes statues. Ce modèle était ensuite recouvert de plusieurs couches d'argile afin de former un moule, puis chauffé pour faire fondre et évacuer la cire, laissant un vide à sa forme exacte. Du bronze en fusion, alliage principalement de cuivre et d'étain, était alors coulé dans ce moule encore chaud. Une fois le métal refroidi, le moule était brisé, révélant une œuvre unique qui nécessitait des finitions comme le polissage, la correction des défauts et parfois l'ajout d'incrustations. Cette technique permettait aux artisans romains d'obtenir des sculptures creuses, solides et d'un grand réalisme, particulièrement adaptées à la statuaire monumentale et au portrait.



Plusieurs plaquettes de réparation sont visibles sur la surface de notre Junon ; la plus visible étant celle au niveau de son abdomen. De forme hexagonale, elle vient s'insérer dans le bronze pour boucher un manque, et présente même ici un détail amusant : un léger creux à l'emplacement le nombril – logiquement non visible puisque recouvert par le tissu. Des détails des plis du tissu sont également apparents, et les analyses que nous avons faites faire en laboratoire ont montré que des

traces de corrosion identiques à la surface du bronze sont également présentes à l'arrière de cette plaquette. Cette restauration est donc sans nul doute antique ; cette technique étant bien connue par d'autres exemples de statues antiques en bronze de grande taille. Cette pratique consiste donc à aménager un espace autour de la zone à restaurer, en creusant à mi-épaisseur dans la paroi de la pièce et d'y couler du métal. De même, comme il est assez courant dans le processus de fonte à la cire perdue, certaines parties de notre Junon ont été coulées à part et soudées à la partie principale, notamment le bras gauche tendu, ainsi que la tête, aujourd'hui manquante.

La surface du bronze est recouverte de nombreuses concrétions et d'une patine ancienne, aux tonalités vertes, brunes et parfois bleuâtres, résultant de l'oxydation lente et naturelle du métal au fil des siècles. Cette patine, aujourd'hui très appréciée, constitue un témoignage matériel du vieillissement de l'œuvre et de son authenticité. Elle révèle également la qualité de l'alliage et la maîtrise technique des artisans antiques. Les concrétions rappellent quant à elles le destin singulier des sculptures antiques, souvent altérées par le temps, les enfouissements et les réemplois successifs. Les qualités plastiques de notre superbe Junon, couplées aux qualités techniques citées nous permettent de situer l'œuvre dans une production de haut niveau, probablement issue d'un atelier expérimenté, capable de conjuguer héritage grec, traditions romaines et exigences symboliques liées à la représentation d'une grande divinité. Si aucune représentation en bronze de grande taille de la déesse n'est connue, on peut néanmoins citer plusieurs exemples de statues en marbre qui représentent Junon dans cette même posture d'autorité, notamment la « Junon de Naples » conservée au musée archéologique de cette même ville (ill. 1) ou encore la « Junon de Smyrne » conservée au château de Versailles

(ill. 2). Stylistiquement, le portrait en bronze d'Agrippina Mineure d'Herculanum (ill. 3.) se rapproche très fortement de notre Junon, et se présente comme un exemple de statuaire en bronze de grande taille assez comparable. Toutefois, une multitude de statuettes en bronze à l'effigie de la déesse Junon sont conservées dans divers musées à l'international (ill. 4 à 7) et attestent de la popularité de la déesse, en particulier au sein des foyers où ces œuvres étaient exposées comme des objets votifs.

Probablement destinée à un espace sacré, tel qu'un temple, un sanctuaire ou un lieu public à forte valeur symbolique, notre sculpture devait servir de support à la dévotion et aux rites religieux. Elle illustre le rôle fondamental des images divines dans la religion romaine, où la présence matérielle des dieux participait à l'équilibre entre le monde humain et le monde divin. Aujourd'hui, cette œuvre constitue un témoignage exceptionnel de l'art et de la culture de la Rome impériale.

Notre magnifique bronze provient d'une ancienne collection privée française, constituée entre les années 1940 et 1950, témoignant de la persistance de l'intérêt pour l'art antique au XX^e siècle. Il a ensuite intégré en 2004 la collection privée parisienne de M. G. L., jusqu'en 2024, inscrivant ainsi son propriétaire dans une continuité de collectionneurs éclairés.

Comparatifs :



Ill. 1. Statue de Junon, de type « Éphèse-Vienne », dite « Junon de Naples », Romain, I^{er} siècle après J.-C. d'après un original grec du IV^e siècle av. J.-C., marbre, H. : 224 cm. Collection Farnèse, Musée national archéologique, Naples, no. inv. 6027.

Ill. 2. Statue de Junon dite « Junon de Smyrne », Romain, II^e siècle ap. J.-C., marbre, H. : 210 cm. Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, Versailles, no. inv. MR 250.



Ill. 3. Portrait d'Agrippina Mineure trouvée dans le théâtre d'Herculanum, Romain, 37 ap. J.-C., bronze, H. : 195 cm. Musée national archéologique, Naples, no. inv. 5612.



Ill. 4. Statuette représentant Junon, Gallo-Romain, bronze, H.: 16,9 cm. Musée Rolin, Autun, no. inv. B310.

Ill. 5. Statuette représentant Junon, Romain, période impériale, bronze, H.: 17,2 cm. Bibliothèque nationale de France, Paris, no. inv. bronze.50.



Ill. 6. Statuette représentant Junon, Romain, I^{er}-II^e siècle ap. J.-C., bronze, H.: 12,6 cm. Bibliothèque nationale de France, Paris, no. inv. bronze.49.

Ill. 7. Statuette de déesse, probablement Cérès ou Junon, Romain, vers 50-75 ap. J.-C., bronze, H.: 32 cm. The J. Paul Getty Museum, Los Angeles, no. inv. 84.AB.670.